

## VOTRE SOUSCRIPTION EN 3 ETAPES

### PEA VIE PLUS



**Etape 1** : Toute souscription doit être réalisée après consultation de la notice d'information



**Etape 2** : Renseigner le bulletin de souscription et la fiche de connaissance client, en indiquant :

- Votre civilité
- Le nombre de parts et le montant de la souscription



**Etape 3** : Envoyer votre dossier complet (bulletin de souscription+ fiche de connaissance client) à :

**ACTIFINANCES Gestion Privée**  
**26 rue Washington**  
**75008 PARIS**

Accompagné de :

- Votre pièce d'identité en cours de validité (recto verso)
- Un chèque à l'ordre de « SURAVENIR »
- Votre RIB
- Votre justificatif de domicile

Le cas échéant :

- L'autorisation de prélèvement

### Une question, un renseignement ? Pour toutes informations ...

**ACTIFINANCES Gestion Privée** est à votre disposition du lundi au vendredi de 9h30 à 19h00 sur rendez-vous ou par téléphone au : 01.42.88.17.87

Nous accuserons réception de votre dossier par mail.

## Encadré

1. Le contrat PEA Vie Plus n° 3191 est **un contrat de capitalisation**.

2. Garanties offertes par le contrat PEA Vie Plus :

Au terme du contrat : paiement d'un capital et/ou d'une rente viagère (point 8 <sup>(1)</sup>)

Pour le contrat PEA Vie Plus dont une part des droits est exprimée en unités de compte, l'information sur les garanties offertes distingue les droits exprimés en unités de compte et ceux qui ne le sont pas :

a) Pour les droits exprimés en euros (hors cadre fiscal du Plan d'Épargne en Actions (PEA)), le contrat comporte une garantie en capital au moins égale aux sommes versées, nettes de frais (point 3 <sup>(1)</sup>).

b) **Pour les droits exprimés en unités de compte, les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis mais sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers (point 3 <sup>(1)</sup>).**

3. Hors cadre fiscal PEA, il existe une participation aux bénéfices sur le fonds en euros à capital garanti calculée sur la base d'un taux de participation aux bénéfices de 90 %. Les conditions d'affectation des bénéfices techniques et financiers sont précisées au point 3 <sup>(1)</sup>.

4. Le contrat PEA Vie Plus comporte une faculté de rachat. Les sommes sont versées par l'assureur dans un délai de 30 jours.

Les modalités de rachat sont indiquées au point 7 <sup>(1)</sup>. Les tableaux des valeurs de rachat minimales sur huit ans sont précisés au point 3 <sup>(1)</sup>.

Il comporte également une faculté de transfert. Les modalités de transfert sont indiquées au point 7 <sup>(1)</sup>.

5. Les frais prélevés par l'entreprise sont les suivants :

• "Frais à l'entrée et sur versements" :

› 4,50 % lors de la souscription et lors du versement des primes.

• "Frais en cours de vie du contrat"

› Frais annuels de gestion en cas de gestion libre sans option d'arbitrages programmés :

· 0,80 % sur la part des droits exprimés en euros (hors cadre fiscal PEA),

· 1,08 % sur la part des droits exprimés en unités de compte.

› Frais annuels de gestion en cas de gestion libre avec option d'arbitrages programmés :

· 1,00 % sur la part des droits exprimés en euros (hors cadre fiscal PEA),

· 1,20 % sur la part des droits exprimés en unités de compte.

› Frais annuels de gestion en cas de mandat d'arbitrage :

· 1,88 % sur la part des droits exprimés en unités de compte.

• "Frais de sortie"

› 3 % sur quittances d'arrérages.

› Option pour la remise de titres en cas de rachat total ou au terme : 1 % des fonds gérés réglés sous forme de titres.

› Frais en cas de transfert du PEA vers un autre organisme gestionnaire : 0,50 % maximum de la Provision Mathématique seront prélevés, avec un maximum de 150 €.

• "Autres frais"

› Frais prélevés en cas d'arbitrage : 0,80 % des montants arbitrés, avec un minimum forfaitaire de 40 €.

› Frais prélevés lors des opérations effectuées sur les ETFs : 0,1 % des montants investis / désinvestis sur les ETFs.

Les frais pouvant être supportés par les unités de compte sont précisés dans les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) ou les notes détaillées.

6. La durée du contrat recommandée dépend notamment de la situation patrimoniale du souscripteur, de son attitude vis-à-vis du risque, du régime fiscal en vigueur, et des caractéristiques du contrat choisi.

Le souscripteur est invité à demander conseil auprès de son assureur.

Cet encadré a pour objet d'attirer l'attention du souscripteur sur certaines dispositions essentielles du projet de contrat. Il est important que le souscripteur lise intégralement le projet de contrat, et pose toutes les questions qu'il estime nécessaires avant de signer le contrat.

(1) Tous les points renvoient au Projet de Contrat Valant Note d'Information (2/2) – Conditions contractuelles.

## PROJET DE CONTRAT VALANT NOTE D'INFORMATION (1/2) BULLETIN DE SOUSCRIPTION

### SOUSCRIPTEUR

Le soussigné, ci-après désigné souscripteur, demande sa souscription au contrat de capitalisation individuel de type multisupport PEA Vie Plus de la société d'assurance Suravenir.

#### SOUSCRIPTEUR

Monsieur  Madame

Nom : \_\_\_\_\_

Nom de naissance : \_\_\_\_\_

Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Département de naissance : \_\_\_\_\_

Ville de naissance : \_\_\_\_\_ Pays de naissance : \_\_\_\_\_

Tél. domicile : \_\_\_\_\_ Tél. portable : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Situation professionnelle :  actif  étudiant/apprenti/élève  demandeur d'emploi  retraité  autre inactif

Profession (si demandeur d'emploi/retraité, profession antérieure) : \_\_\_\_\_

Code CSP correspondant à la profession <sup>(2)</sup> : \_\_\_\_\_

#### RÉSIDENCE FISCALE

Êtes-vous résident fiscal français ?  Oui  Non

Avez-vous une seule résidence fiscale ?  Oui  Non

Si vous avez répondu "non" à au moins une de ces questions, veuillez compléter la partie suivante :

J'atteste être soumis à des obligations fiscales en tant que résident ou citoyen de l'État ou territoire suivant <sup>(3)</sup> : \_\_\_\_\_

Numéro fiscal (si résident fiscal étranger) : \_\_\_\_\_

Je n'ai aucune obligation fiscale dans d'autres États ou territoires.

Si plusieurs pays de résidence fiscale, reportez la totalité sur papier libre daté et signé.

#### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES <sup>(2)</sup>

Exercez-vous, ou avez-vous exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ?  Oui  Non

Si oui, quelle fonction ? \_\_\_\_ dans quel pays ? \_\_\_\_\_

Une personne de votre famille ou de votre entourage exerce-t-elle ou a-t-elle exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ?

Oui  Non

Si oui, quelle fonction ? \_\_\_\_ dans quel pays ? \_\_\_\_\_

Quel est votre lien avec cette personne ? \_\_\_\_

Dans le cas d'un "oui" à l'une et/ou à l'autre des deux questions, la souscription au contrat PEA Vie Plus ne sera effective qu'après validation par Suravenir du dossier de souscription.

#### SITUATION FAMILIALE

Marié(e)  Célibataire  Pacsé(e)  Veuf(ve)  Divorcé(e)

Si marié(e), indiquez le régime matrimonial : \_\_\_\_\_ Nombre d'enfants à charge : \_\_\_\_\_

#### CAPACITÉ JURIDIQUE

Majeur :  capable

sous tutelle

sous curatelle

sous sauvegarde de justice

Si majeur sous tutelle ou curatelle, indiquez les nom et prénom et l'adresse du (des) représentant(s) légal(aux) :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

#### TRANCHE DE REVENUS ANNUELS DU FOYER

Moins de 50 k€  50 à 100 k€  100 à 150 k€  Supérieurs à 150 k€

#### PATRIMOINE DU FOYER

Moins de 50 k€  50 à 100 k€  100 à 150 k€  150 à 750 k€  750 à 1 500 k€  Supérieur à 1 500 k€

#### OBJECTIF PRINCIPAL D'ÉPARGNE (UN SEUL CHOIX POSSIBLE)

Valorisation d'un capital  Préparation à la retraite  Transmission  Revenus/Rentes  Prévoyance

Autres (à préciser) : \_\_\_\_\_

# CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE SOUSCRIPTION AU CONTRAT PEA VIE PLUS

## CADRE DE LA SOUSCRIPTION ET ATTESTATION DE DÉTENTION UNIQUE

Je demande l'ouverture d'un Plan d'Épargne en Actions. Je certifie ne pas être actuellement détenteur d'un Plan d'Épargne en Actions auprès de quelque organisme que ce soit (banque ou compagnie d'assurance-vie), à l'exception de celui dont je demande l'ouverture ce jour à Suravenir.

**ET**

Je certifie sur l'honneur ne pas être à la charge d'un contribuable déjà détenteur d'un PEA.

**OU**

Je suis actuellement titulaire d'un Plan d'Épargne en Actions dans un autre établissement et je demande son transfert vers le contrat PEA Vie Plus. Je complète et signe la demande de transfert de PEA jointe à la demande de souscription. *Vie Plus vous remboursera les frais de transfert sur justificatif dans la limite de 150 €.*

## DURÉE DE VOTRE SOUSCRIPTION (2)

Durée de la souscription : \_\_\_\_\_ (minimum 8 ans, maximum 30 ans).  
(À défaut de durée renseignée par le souscripteur, la durée du contrat sera de 30 ans).

## VERSEMENT INITIAL

Montant brut : \_\_\_\_\_ € (minimum 2 000 €)

Frais à l'entrée : \_\_\_\_\_ % (4,50 % maximum), soit : \_\_\_\_\_ €

Versement net : \_\_\_\_\_ € (maximum 150 000 €)

Réglé par :  chèque (**libellé à l'ordre exclusif de Suravenir**)

prélèvement sur le compte bancaire suivant (Veuillez compléter, par ailleurs, le mandat de prélèvement ci-joint et joindre un relevé d'identité bancaire sur lequel apparaissent les codes IBAN et BIC (ou SWIFT))

virement (Compte Crédit Mutuel Arkéa - IBAN : FR76 1558 9297 5304 5439 9654 218 // BIC : CMBFR2BARK)

Pour tout versement, merci de bien vouloir préciser l'origine des fonds :  héritage/donation  cession de bien  vente d'actifs immobiliers  épargne déjà constituée

capitaux activité professionnelle  gains aux jeux  indemnisation/dommages intérêts  crédit

Pour les montants égaux à 150 000 €, merci de joindre un justificatif (2).

## CHOIX DU MODE DE GESTION DE LA RÉPARTITION DES SUPPORTS D'INVESTISSEMENT DE VOTRE CONTRAT

Choisir une seule option parmi celles proposées

Je choisis la **gestion libre** pour déterminer librement les supports sur lesquels je souhaite investir.

Je choisis le **mandat d'arbitrage** (sous réserve d'un encours minimum de 5 000 €).

(Dans ce cas, merci de compléter aussi le bulletin "Mandat d'arbitrage").

## RÉPARTITION DU VERSEMENT INITIAL

En cas de choix de la gestion libre uniquement

Je répartis mon versement initial sur les supports suivants (4) :

Nom du support	Code ISIN (12 caractères)	Répartition en %	Nom du support	Code ISIN (12 caractères)	Répartition en %
		%			%
		%			%
		%			%
		%			%
		%			%
		%			%
		%			%
		%			%
		%			%

Total : 100 %

## MISE EN PLACE ET RÉPARTITION DES VERSEMENTS PROGRAMMÉS (2)(5)

(Veuillez compléter, par ailleurs, le mandat de prélèvement ci-joint et joindre un relevé d'identité bancaire sur lequel apparaissent les codes IBAN et BIC (ou SWIFT)).

Montant brut : \_\_\_\_\_ €

Frais sur versement : \_\_\_\_\_ % (4,50 % maximum), soit : \_\_\_\_\_ €

Versement net : \_\_\_\_\_ €

Périodicité :  mensuelle (minimum 50 €)  trimestrielle (minimum 150 €)  semestrielle (minimum 300 €)  annuelle (minimum 600 €)

Jour de versement (6) : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Je choisis un ajustement annuel du montant de mes versements programmés.

Si vous avez choisi le **mandat d'arbitrage**, vos versements seront répartis selon l'orientation de gestion choisie.

Si vous avez choisi la **gestion libre** et souhaitez une répartition différente de celle de votre versement initial, veuillez indiquer ci-dessous le(s) support(s) d'investissement (4) (7) de vos versements programmés (10 supports maximum) :

Nom du support	Code ISIN (12 caractères)	Répartition en %	Nom du support	Code ISIN (12 caractères)	Répartition en %
		%			%
		%			%
		%			%
		%			%
		%			%

Total : 100 %

## VALEUR DE RACHAT DE VOTRE SOUSCRIPTION AU CONTRAT PEA VIE PLUS (2)

La valeur de rachat de la souscription est égale à la somme des valeurs de rachat de chaque support d'investissement.

Compte tenu du caractère multisupport du contrat et d'un versement réalisé sur une ou plusieurs unités de compte, **il n'existe pas de valeurs de rachat minimales exprimées en euros** de la totalité du contrat du souscripteur. Les valeurs de rachat indiquées ci-dessous sont données à titre d'exemple et ne prennent pas en compte les éventuels versements, arbitrages ou rachats partiels ultérieurs.

Pour un versement réalisé sur les unités de compte, la valeur de rachat exprimée en euros est égale au produit du nombre d'unités de compte détenues par la valeur liquidative de l'unité de compte (UC).

Exemple de calcul au terme de la première année pour un investissement net de frais sur versement(s) représentant 100 parts, avec mise en place d'un mandat d'arbitrage :  $100 \times (1 - 1,88\%) = 98,1200$  UC.

La valeur de rachat de l'UC en euros au terme de la première année est donc de  $98,1200 \times$  valeur liquidative de l'UC au 31 décembre.

À titre d'exemple, le tableau ci-après décrit l'évolution, sur les huit premières années, de la valeur de rachat exprimée en nombre d'unités de compte d'un investissement net de frais représentant 100 parts. Ces valeurs de rachat tiennent compte des frais annuels de gestion.

Complétez la colonne 1 du tableau suivant : • (A) : part du versement initial brut versée sur les unités de compte, exprimée en euros  
• (B) : part du versement initial net versée sur les unités de compte, exprimée en euros

Au terme de l'année	1	2	3	4	5	6	7	8
Cumul des primes brutes	(A) = _____ €	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)
Cumul des primes nettes	(B) = _____ €	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)
Nb d'UC minimal garanti	98,1200	96,2753	94,4653	92,6894	90,9468	89,2370	87,5593	85,9132

Les valeurs de rachat ci-dessus ne tiennent pas compte de tous les prélèvements, notamment des prélèvements sociaux et fiscaux et des frais qui ne peuvent être déterminés lors de la souscription.

Les prélèvements effectués sur la provision mathématique du contrat ne sont pas plafonnés en nombre d'unités de compte.

Pour les supports en unités de compte, Suravenir ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

## DÉCLARATION DU SOUSCRIPTEUR / INFORMATIONS (2)

Je reconnais avoir reçu et pris connaissance du Projet de Contrat Valant Note d'Information (Réf. 3674-7) comprenant la liste des unités de compte de référence et des caractéristiques principales de chaque support sélectionné dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DIC) ou, le cas échéant, dans la note détaillée ou, selon le support, son annexe complémentaire de présentation.

Je reconnais avoir pris connaissance du Document d'Informations Clés du contrat ainsi que des Informations Spécifiques de chaque option d'investissement sous-jacente de mon contrat, dans un temps utile avant la conclusion de mon contrat, me permettant de prendre ma décision d'investissement en connaissance de cause.

À cet effet, j'ai choisi de prendre connaissance des informations spécifiques des options d'investissement sous-jacentes du contrat sur le site indiqué dans le document d'informations clés du contrat.

Je reconnais également avoir été informé(e) du fait que les unités de compte ne garantissent pas le capital versé. De ce fait, le risque des placements est assumé par le souscripteur au contrat. Les performances de ces unités de compte doivent donc être analysées sur plusieurs années.

J'accepte d'être informé(e) de la conclusion de mon contrat par remise d'une lettre recommandée sous forme électronique et, sous réserve de la disponibilité des documents en version dématérialisée, de recevoir toute information, convocation, notification ou communication de la part de Suravenir et de Vie Plus, relative à ma souscription du contrat PEA Vie Plus (notamment conditions particulières, conditions contractuelles, avis d'opéré, relevés d'information annuels), déposée par Suravenir ou Vie Plus au sein de mon espace personnel sur Internet et/ou par courriel dans ma messagerie personnelle à l'adresse électronique que j'ai indiquée ci-dessus.

Je suis informé(e) pouvoir renoncer à la présente souscription pendant 30 jours calendaires révolus à compter de la date à laquelle je suis informé(e) de la conclusion du contrat PEA Vie Plus matérialisée par la réception des conditions particulières. Cette renonciation doit être faite par lettre recommandée avec avis de réception adressée à : Suravenir - Service Gestion CGPI - 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest Cedex 9.

Elle peut être faite selon le modèle ci-après : "Je soussigné(e) (nom, prénom et adresse du souscripteur) déclare renoncer à la souscription au contrat PEA Vie Plus que j'ai signée le (\_\_\_\_\_) et vous prie de bien vouloir me rembourser l'intégralité des sommes versées dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la présente lettre. Le motif de ma renonciation est le suivant : (\_\_\_\_\_)". Je reconnais également être informé(e) que toutes les garanties cessent à la date de réception par Suravenir de la lettre de renonciation. (Date et signature(s))".

Je demande l'exécution immédiate de mon contrat avant l'expiration du délai de renonciation de 30 jours prévu par l'ordonnance du 6 juin 2005 relative à la vente à distance.

Des données à caractère personnel vous concernant sont collectées et traitées par Suravenir. Cette collecte et ce traitement sont effectués dans le respect de la réglementation applicable à la protection des données. Toutes les données collectées et traitées sont nécessaires pour la conclusion et l'exécution du contrat, et ont un caractère obligatoire. À défaut, le contrat ne peut être conclu, ou exécuté. Vous disposez sur ces données de droits dédiés comme notamment un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité que vous pouvez exercer auprès de : Suravenir - Service conseil - 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest Cedex 9 ou par email : conseilsurav@suravenir.fr. Vous pouvez vous reporter aux dispositions précontractuelles et contractuelles si vous souhaitez des informations complémentaires.

L'enregistrement de la présente demande est confirmé par des conditions particulières. Si elles ne vous étaient pas parvenues dans un délai d'un mois, nous vous remercions d'en informer Suravenir.

(1) Tous les points renvoient au Projet de Contrat Valant Note d'Information (2/2) - Conditions contractuelles. (2) Se reporter au document "Comment remplir votre Projet de Contrat Valant Note d'Information (1/2) - Bulletin de souscription ?". (3) Le critère de résidence fiscale s'apprécie au regard de la réglementation nationale du (des) pays envers lequel (lesquels) vous êtes soumis à une obligation déclarative en matière fiscale. Cette résidence fiscale et les informations correspondantes doivent être déclarées à Suravenir dans le présent document dès lors que la France a conclu avec l'État concerné un accord prévoyant l'échange d'informations en matière fiscale. Suravenir pourra, le cas échéant, de façon automatique ou sur demande, transmettre des informations relatives au contrat et/ou son adhérent et/ou son bénéficiaire à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) dans le but de satisfaire à ses obligations, notamment dans le cadre de l'échange automatique d'informations, conformément à la réglementation en vigueur. (4) Se reporter à la Présentation des supports d'investissement du Projet de Contrat Valant Note d'Information (2/2) - Conditions contractuelles ainsi qu'aux Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur (DIC) ou, le cas échéant, aux notes détaillées ou, selon le support, à l'annexe complémentaire de présentation ou aux Informations Spécifiques remis à la souscription ou lors d'un premier versement ou arbitrage sur le support concerné et disponibles auprès de votre intermédiaire. (5) Cette option est incompatible avec l'option "rachats partiels programmés". (6) Votre premier versement aura lieu le mois suivant la validation de votre demande. (7) Si vous dotez le contrat de versements programmés et de l'option de rééquilibrage automatique, et si les versements programmés s'effectuent sur au moins un support d'investissement présent dans l'option, le montant des versements effectués sur ce support sera pris en compte lors de l'échéance de l'option et pourra provoquer un (des) arbitrage(s).

LE PRÉSENT BULLETIN ET L'ENSEMBLE DE SES ANNEXES VALENT PROJET DE CONTRAT.

Fait à : _____, le _____ Signature du souscripteur précédée de la mention "Lu et approuvé"	Souscription présentée par : Signature et cachet du conseiller / Code :  ACTIFINANCES GESTION PRIVEE 26 rue Washington 75008 Paris Orias : 07004158 Code : 1413
---	---